

Thomas, Charles

Cote de référence FR ANOM COL H 102
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H102/thomaschar
Condamné en 1871
Envoyé en Nouvelle-Calédonie
N° matricule 1832

Informations

Commune de Paris

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

